



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Championnat de ligue Centre-Val-de-Loire Moyenne Distance

CO pédestre - 5 avril 2020

Loches (37)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : COURSE ORIENTATION TOURS SUD 3705
Directeur de course : Mickaël LAHOREAU
Arbitre : Yann RICHARD
Contrôleur des circuits : Yoann MOUTAULT
Traceur : Arnaud ARSUFFI (en formation)
GEC : Stéphane BERNARD

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI
Groupe B2



CARTE

Nom : Carrefour de l'Inspecteur
Relevés : Mise à jour 2019
Cartographe : Claude FLAMENT

Échelle : 1/10 000e

Équidistance : 5 m

Type de terrain : relief peu marqué, futaies de
chênes, allées cavalières et chemins



ACCÈS

Fléchage : intersection D31-RF Georges d'Amboise
GPS : 47°10'18.8"N 1°01'42.3"E
Distance parking-accueil : sur place
Distance accueil-départ : 200 m
Distance arrivée-accueil : 90 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 09h00

Départ : 1^{er} départ 09h30 (horaires imposés)

Remise des récompenses : 12h00

Fermeture des circuits : 12h00



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 15
Nombre de circuits initiation : 3



RÉSULTATS

<https://www.co-tours.fr>



SERVICES

Buvette (boissons chaudes et froides), pâtisseries



TARIFS

Licenciés FFCO : 19 ans et + : 8€, 18 ans et - : 5€

Non-licenciés avec pass Découverte : 19 ans et + : 10€, 18 ans et - : 7€

Non licenciés avec pass Compétition (certificat médical obligatoire) : 19 ans et + : 16€, 18 ans et - : 12€

Location de puce : 2€, prévoir un chèque de caution de 30€



INSCRIPTIONS

Pour les licenciés FFCO, vous devez vous inscrire **dans votre catégorie FFCO**, uniquement via le site fédéral :
<http://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions/>

Clôture des inscriptions le jeudi 26 mars 2020 à minuit

Pour les non licenciés, inscription par mail à contact@co-tours.fr (joindre votre certificat médical - règlement sur place)
avant le 26 mars 2020 ou sur place à partir de 9h30 dans la limite des cartes disponibles

Changement de numéro de puce toléré avant le départ (à l'accueil) mais pas à l'arrivée

**/!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement vous munir d'une puce électronique et être en possession d'un
certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.**



CONTACT

Line MARATIER – tél : 06 89 15 42 91 – courriel : contact@co-tours.fr



VILLE DE
TOURS

